



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 26/01/2021

COMMUNIQUÉ PRESSE

La quatrième réunion du pôle des énergies renouvelables a permis de faire état de l'avancement du projet de schéma de développement de ces énergies en Creuse.

Vendredi 22 janvier 2021, la Préfète de la Creuse a présidé la quatrième réunion du pôle des énergies renouvelables (EnR) de la Creuse, instance créée le 10 décembre 2019.

Elle a remercié les membres du groupe de travail sur le schéma départemental des énergies renouvelables pour le travail fourni jusqu'à présent. Celui-ci, composé de volontaires membres du pôle des EnR, s'est réuni à trois reprises depuis novembre 2019 afin de travailler sur les premiers axes du schéma : diagnostic, potentiel de développement et économies d'énergies.

Le plan du projet de schéma sera mis en consultation du public sur le site Internet de la Préfecture dans les prochains jours :

<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Energies-renouvelables>

Les membres du pôle EnR présents ont ensuite assisté à plusieurs présentations au cours de la réunion. Tout d'abord, un point sur l'avancée des projets d'énergies renouvelables à caractère industriel a été réalisé ainsi qu'une présentation des premiers travaux du groupe de travail sur le schéma des énergies renouvelables. Au regard des échanges qui ont suivi ces présentations, la Préfète a insisté sur l'objectif du schéma : établir des orientations de développement équilibré, faisant l'objet du plus grand consensus possible, prenant en compte l'état des lieux, le potentiel dans notre département, les avantages et les inconvénients de chaque type d'énergie.

Ensuite, l'Ademe et le Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse ont présenté respectivement les aides et des éléments de retour d'expérience concernant la géothermie en Creuse. La DREAL Nouvelle-Aquitaine a ensuite effectué une présentation du schéma régional biomasse. Enfin, Enedis a présenté ses missions ainsi que des problématiques d'acceptabilité liées à des raccordements de projets qui peuvent survenir à certains endroits en raison du nombre de projets à raccorder sur une même zone géographique.

Ces différentes présentations et les échanges qui se sont tenus au cours de la réunion permettront d'alimenter les travaux sur le schéma départemental des énergies renouvelables, dont il est prévu la validation par les membres du pôle en septembre 2021.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse